

ANNEXE VI

Accusé de réception

(Article 29, paragraphe 2, du règlement (UE) no 655/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 portant création d'une procédure d'ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires, destinée à faciliter le recouvrement transfrontière de créances en matière civile et commerciale)

INFORMATION IMPORTANTE

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'accusé de réception à l'autorité, au créancier ou à la banque ayant transmis les documents doit être envoyé au plus tard à la fin du premier jour ouvrable suivant la date de réception des documents. Il doit être envoyé en ayant recours aux moyens de transmission les plus rapides.

En ce qui concerne la langue des documents transmis, veuillez prendre note des exigences du règlement (UE) no 655/2014 et notamment de son article 10, paragraphe 2, son article 23, paragraphe 4, et son article 49.

Codes des pays

En remplissant le présent formulaire, veuillez utiliser les codes pays suivants pour désigner les États membres:

AT Autriche	EL Grèce	IT Italie	PT Portugal
BE Belgique	ES Espagne	LT Lituanie	RO Roumanie
BG Bulgarie	FI Finlande	LU Luxembourg	SE Suède
CY Chypre	FR France	LV Lettonie	SI Slovénie
CZ République tchèque	HR Croatie	MT Malta	SK Slovaquie
DE Allemagne	HU Hongrie	NL Pays-Bas	
EE Estonie	IE Irlande	PL Pologne	

1. Juridiction ou autorité ayant reçu le(s) document(s)

1.1. Nom:

1.2. Adresse

1.2.1. Rue et numéro/boîte postale:

1.2.2. Localité et code postal:

1.2.3. État membre (veuillez indiquer le code pays):

1.3. Téléphone:

1.4. Télécopieur:

1.5. Adresse électronique:

1.6. Numéro(s) de référence du ou des documents, le cas échéant, fournis par la juridiction ou l'autorité les ayant reçus:

2. Le(s) document(s) suivant(s) a/ont été reçu(s) conformément au règlement (UE) no 655/2014 le

(jj/mm/aaaa) par la juridiction ou l'autorité indiquée à la rubrique 1 ci-dessus (veuillez indiquer, le cas échéant, la référence entrante du document):

formulaire de révocation (article 10, paragraphe 2, du règlement);

Veuillez indiquer la référence entrante du document:

demande d'informations (article 14, paragraphe 3, du règlement);

Veuillez indiquer la référence entrante du document:

informations relatives aux comptes (article 14, paragraphe 6, du règlement);

Veuillez indiquer la référence entrante du document:

partie A de l'ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires («ordonnance de saisie conservatoire») et formulaire type vierge pour la déclaration (article 23, paragraphe 3, du règlement);

Veuillez indiquer la référence entrante du document:

déclaration relative à la saisie conservatoire des fonds (article 25, paragraphe 2 ou 3, du règlement);

Veuillez indiquer la référence entrante du document:

ordonnance de saisie conservatoire et autres documents visés à l'article 28, paragraphe 3, du règlement

Veuillez indiquer la référence entrante du document:

Veuillez préciser:

décision relative à un recours (article 36, paragraphe 5, du règlement)

Veuillez indiquer la référence entrante du document:

3. Autorité, créancier ou banque ayant transmis le(s) document(s)

3.1 Nom:

3.2. Adresse

3.2.1. Rue et numéro/boîte postale:

3.2.2. Localité et code postal:

3.2.3. État membre (veuillez indiquer le code pays):

4. (À remplir le cas échéant) La langue du/des document(s) reçu(s) est incorrecte.

Le(s) document(s) suivant(s):

doivent être traduits dans les langues suivantes:

bulgare	irlandais	polonais
espagnol	croate	portugais
tchèque	italien	roumain
allemand	letton	slovaque
estonien	lituanien	slovène
grec	hongrois	finnois
anglais	maltais	suédois
français	néerlandais	

5. (À remplir le cas échéant) Autres raisons pour lesquelles le(s) document(s) ne peu(ven)t être traité(s) (p. ex. illisibilité). Veuillez en préciser les raisons:

Fait à:

Date:(jj/mm/aaaa)

Signature et/ou cachet: